

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 11 juin 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019**

**2019 DFA 55** Prise de participation de la Caisse des Dépôts et Consignations au capital de la SemPariSeine.

**M. Jean-Bernard BROS, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1521-1 et suivants et L1531-1;

Vu les statuts de la SemPariSeine et notamment ses articles 6 et 20 ;

Vu les courriers au président du Conseil d'administration de la SemPariSeine, en date du 23 mai 2019, de la SMABTP, la Banque du bâtiment et des travaux publics, la Fédération française du bâtiment Grand Paris, la Fédération française du bâtiment et la Chambre syndicale des entreprises de construction de la région parisienne, sollicitant l'agrément du projet de cession de 4 051 actions à la Caisse des Dépôts et Consignations ;

Vu le projet de délibération en date du 28 mai 2019 par lequel Mme la Maire de Paris propose d'approuver le projet de cession des actions de la SMABTP, la Banque du bâtiment et des travaux publics, la Fédération française du bâtiment Grand Paris, la Fédération française du bâtiment et la Chambre syndicale des entreprises de construction de la région parisienne à la Caisse des Dépôts et Consignations et d'autoriser les représentants de la Ville de Paris au Conseil d'administration à agréer le projet de cession ;

Sur le rapport présenté par Jean-Bernard BROS, au nom de la 1<sup>ère</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Le principe de l'entrée de la Caisse des Dépôts et Consignations au capital de la SemPariSeine par rachat de 4 051 parts détenues par la SMABTP, la Banque du bâtiment et des travaux publics, la Fédération française du bâtiment Grand Paris, la Fédération française du bâtiment et la Chambre syndicale des entreprises de construction de la région parisienne.

Article 2 : Les représentants de la Ville de Paris siégeant au Conseil d'administration de la SemPariSeine à agréer la Caisse des Dépôts et Consignations en qualité de nouvel actionnaire, conformément aux dispositions légales et statutaires applicables à la SemPariSeine.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**